

La Semeuse de 1903

On croyait tout savoir d'elle Voici ce qu'on ne vous a jamais dit

Exit le franc, bonjour l'euro... Les pièces qui tintent dans les portemonnaie ont changé. Enfin pas tout à fait car puisque certaines d'entre elles portent encore une effigie familière et déjà vieille de plus d'un siècle, la Semeuse. Chacun appréciera que cette allégorie, si française, maintienne son image sur la monnaie européenne. Pour nous, c'est un simple prétexte pour revisiter le timbre Semeuse, celui qui fêtera son centenaire l'année prochaine. Nous avons consulté les archives conservées au Musée de la Poste et ce que nous y avons trouvé offre un éclairage sinon nouveau ou du moins différent de celui qu'ont donné les très nombreux auteurs d'études sur cette Semeuse.

Si le créateur de la Semeuse est bien Oscar Roty, son plus ardent partisan fut sans nul doute ce député du Jura, Georges Trouillot nommé ministre du Commerce, de l'Industrie et des Postes et Télégraphes le 7 juin 1902 dans le gouvernement d'Emile Combes. Même si, en 1898, il fut titulaire d'un portefeuille, celui des Colonies, les quatre mois qu'il le conserva ne furent certainement pas suffisants pour qu'il en savoure tous les charmes. Mais cette fois-ci le brillant rapporteur de la fameuse loi sur les Associations de juillet 1901 espère bien conserver son fauteuil un peu plus longtemps. Et pourquoi ne pas faire (même si cette expression n'est pas employée à l'époque) un « coup » médiatique ?

Est-ce son amitié avec Oscar Roty ou simplement ses origines provinciales qui firent qu'il s'enticha de la gracieuse jeune femme qui ornait les pièces de 50 centimes ? « La France semeuse d'idées », voilà un concept intéressant à développer lorsqu'on est homme politique. Et la Semeuse, n'est-elle pas celle qui représente le mieux la France rurale ? Un fait est certain, en octobre 1902, il prend un arrêté par lequel les timbres de 1 à 30 centimes seraient illustrés par la Semeuse. Annoncée dans la presse, la nouvelle fit grand bruit et rallia tous les suffrages.

Trouillot contacta Roty qui ne vit aucun inconvénient à ce que son œuvre figure

sur des timbres ; il confectionna un moulage en plâtre pour qu'un graveur puisse préparer le timbre. Tout désigné, Eugène Mouchon, lui aussi ami de Roty, fut chargé de ce travail.

Vert comme les forêts du Jura

Au mois de novembre, le directeur de l'Atelier du timbre attire l'attention de son ministre sur l'urgence d'une décision qu'il lui faut prendre quant à l'emploi, éventuel, de papier teinté pour l'impression des nouveaux timbres. En effet, si tel est le cas, « *il y aurait à commander le papier en question immédiatement afin d'éviter autant que possible tout retard dans les premiers tirages.* »

Des courriers sont immédiatement adressés à Oscar Roty et Eugène Mouchon pour avoir leurs avis respectifs sur la question. La réponse de Mouchon, qui demeure du côté de Menton dans les Alpes-Maritimes (Roty, lui, habite Auteuil), nous apprend que la couleur du timbre courant a déjà été choisie par le ministre : « *... je m'empresse de vous informer que j'ai envoyé à Monsieur*

Roty un petit panneau de quatre figurines très grossières peintes à l'huile, ton sur ton, en verts différents, selon le désir de Monsieur le Ministre du Commerce. Avec la composition de ces verts, j'ai donné à Monsieur Roty quelques détails sur les couleurs qu'il faut éviter d'em-



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Timbres-Poste. — Type « Semeuse, fond azuré »

1903 - 1906



© Musée de la Poste

Réalisée plus tardivement, cette grande épreuve collective comporte, outre les cinq Semeuses émises en 1903, les deux timbres surchargés « F.M. ».

ployer si l'on veut conserver des teintes fixes.

Je pense qu'à l'heure qu'il est, vous devez avoir connaissance de tout cela. »

Il semble ici qu'Oscar Roty ait bien transmis la fameuse « planchette » d'essais. Dès le 12 décembre, des notes classifiées « très urgent » partent par tubes du sous-secrétariat d'Etat vers l'Atelier afin de savoir « combien de temps après la remise du poinçon type du nouveau timbre-poste, il sera possible de livrer à l'Agence [Comptable] un nombre assez important de figurines pour en fournir aux bureaux. »

La réponse est quasi immédiate : « Si la valeur de la figurine est gravée sur le poinçon type, l'Atelier pourra, dix semaines après réception de ce poinçon, commencer à livrer à l'Agence 3 000 feuilles de 300 figurines par jour ouvrable.

Huit jours plus tard, la livraison quotidienne pourra être de 6 000 feuilles et un mois après de 15 000. »

Mais la question du papier n'est pas

pour autant réglée. Le 19 décembre, le responsable de l'Agence interpelle sa hiérarchie à ce propos : « ...j'ai tout d'abord consulté mon Collègue des Ateliers et il est résulté de l'échange de nos observations qu'une certaine indécision existe sur la teinte du papier et de l'encre de l'impression.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien m'autoriser à me mettre en rapport avec M. Roty pour obtenir les indications complémentaires indispensables.

Dès que je serai définitivement fixé à ce sujet, je vous fournirai les renseignements désirés. »

Le poinçon de Mouchon étant censé arriver la veille de Noël, le chef de cabinet s'informe du délai pour obtenir des épreuves. Le Directeur de l'Atelier lui explique « qu'il ne peut être tiré aucune épreuve avec le poinçon même ; il est

indispensable de faire au préalable des galvanos légers.

Dans ces conditions, si le poinçon est remis à l'Atelier mercredi, vers 3 heures, on pourra, en faisant faire quelques heures supplémentaires à un galvanoplaste, obtenir une épreuve dans la journée du lundi [29 décembre] ; si on désire plusieurs des couleurs actuellement en usage dans notre fabrication courante, il faut ajouter une demi-journée par couleur. »

En fait, le poinçon n'arrive que le 10 janvier 1903. Et ce n'est que le 20 que le directeur des Ateliers est en mesure de livrer 85 épreuves de deux figurines. Et le 23, il transmet encore « 16 épreuves de 2 figurines « Semeuse Roty » numérotées de 1 à 16. »

Le 5 février, il en fournit encore : « Seize plis contenant chacun trente épreuves de deux figurines Roty ; cinq plis contenant chacun vingt-cinq épreuves de deux figurines Roty. » Ce dernier envoi représente 1 210 figurines. A qui est destinée cette profusion d'épreuves ? Le ministre a vraisemblablement de nombreux amis à qui il souhaite faire plaisir...

La veille, monsieur A. Richard, chef du 3^e Bureau (Matériel et Construction) et bénéficiaire des différents envois précédents, a écrit à Mouchon :

« Je reçois l'ordre de vous adresser les galvanos de la « Semeuse » pour la gravure des valeurs 10, 15, 20, 25 et 30 c.

Les galvanos qui ont été fabriqués pour l'impression des spécimens réclamés par M. le Ministre ne sont pas de nature à recevoir cette gravure, mais 10 gros galvanos — deux par valeur — sont actuellement en cours d'exécution.

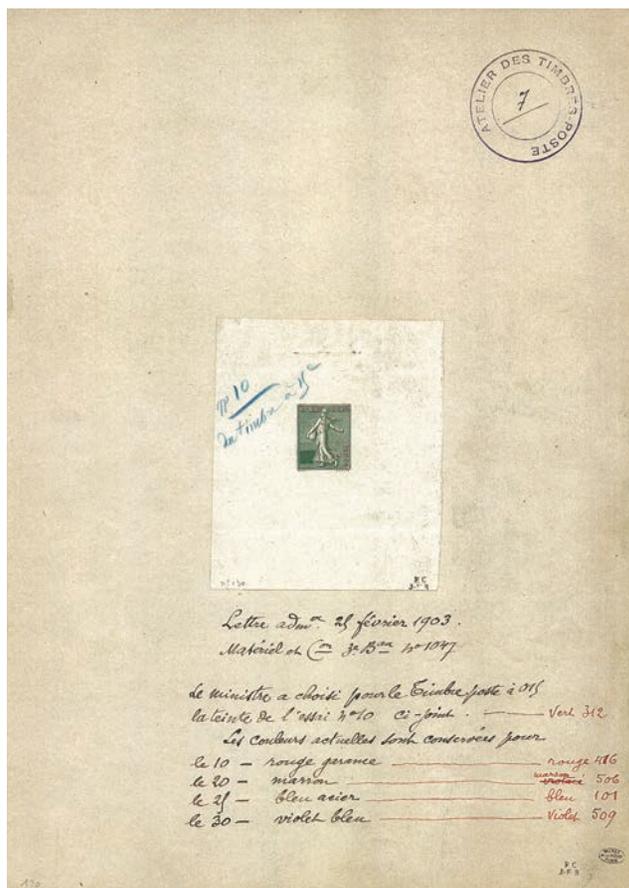
Vous les recevrez incessamment (on vient de m'assurer que les cinq premiers pourront vous être adressés dans deux jours, soit le 6 février ; ils vous parviendraient donc le 8. »

En même temps qu'il lui demande le mémoire pour ces travaux, il explique qu'il lui écrit directement pour ●●●



© Musée de la Poste

Collée sur une grande feuille, une moitié de l'épreuve n° 10 (sur les seize réalisées) reproduisant la nuance de vert choisie par Georges Trouillot pour la Semeuse.



●●● gagner du temps et précise : « si vous aviez quelques observations à présenter ou quelque renseignement à réclamer, vous pourriez également m'adresser une lettre personnelle... »

Mouchon répond dès le 8 février : « A mon retour de la Poste où j'ai posté une lettre à votre adresse et le galvano 15 c, je reçois votre honorée du 6.

Bien qu'il ne soit pas d'usage d'envoyer son mémoire avant d'avoir terminé les travaux qui vous ont été confiés, je vous l'adresse sur vos instances.

Monsieur le Ministre m'a alloué une somme de quatre mille francs [NDLR : environ 12 365 € ou 81 100 F] qui comprend, outre la gravure du prototype, celles des types des valeurs.

Vous ne me demandez que cinq de celles-ci, mais je crois qu'il en faudra dix puisque m'a-t-on dit, on supprimerait les timbres actuels de 1, 2, 3, 4 et 5 centimes qui seraient remplacés par ceux à la nouvelle effigie de la Semeuse. »

Comme on le sait, il n'y aura pas de Semeuses lignées de 1 à 5 centimes de même qu'aucun papier teinté ne sera utilisé pour l'impression des différentes

valeurs.

Mouchon effectue la gravure des faciales pour les quatre valeurs manquantes et retourne les galvanos dès le 12 février. Cette fois-ci, le ton monte, pour preuve l'échange de correspondances que nous publions dans l'encadré ci-contre.

Un « bon à tirer » sous forme de « note »

Le 16, le sous-secrétaire d'Etat aux Postes et des Télégraphes adresse une note à l'intention de Georges Trouillot dans laquelle il demande confirmation du choix des différentes couleurs attribuées aux cinq futures Semeuses :

«... pour le timbre de 10 c, rouge garance pour le timbre de 20 c, marron pour le timbre de 25 c, bleu acier pour le timbre de 30 c, violet bleu.

Au nouveau timbre de 15 centimes, serait attribuée l'une de ces teintes vertes dont plusieurs spécimens ont été soumis récemment à Monsieur le Ministre, conformément au désir qu'il en avait exprimé.

.... J'ai l'honneur de le prier de ●●●

Eugène Mouchon et

Le graveur veut-il se prémunir des critiques futures qui pourraient lui être adressées à propos de ce nouveau timbre ? Celles qu'il a essayées avec son type *Droits de l'Homme* l'ont manifestement marqué. Ou bien le matériel que lui envoie l'Atelier n'a effectivement pas la qualité requise ? Nous avons trouvé dans les archives du Musée un échange de correspondances entre Mouchon et l'administration, un courrier à la fois technique, instructif et un tantinet agressif.

Nous sommes le 12 février 1903 et Mouchon envoie les galvanos à M. Richard, chef du 3^e Bureau du Matériel et de la Construction, au sous-secrétariat d'Etat des P. et T. rue de Grenelle à Paris.

« Monsieur,

Je vous expédie aujourd'hui les 4 galvanos gravés de 10, 20, 25 et 30 c. [NDLR : il a déjà expédié celui à 15 c le 8 février] J'y joins trois de ceux que je n'ai pas employés et qui sont mauvais, deux du moins. J'envoie les deux autres à Monsieur le Ministre afin qu'il se rende compte par lui-même de la défectuosité de ces clichés qui devraient être parfaits, devant servir de types.

J'ai déjà fait dans le temps des observations que je lui présente à l'Atelier du Boulevard Brune ; c'est comme si j'avais chanté.

Venant de la part du Ministre lui-même, elles auront peut-être la chance d'être écoutées.

Elles ont une très grande importance au point de vue du résultat final et je ne saurais trop vous prier, Monsieur, d'employer votre autorité pour exiger de l'atelier du Boulevard Brune, plus de soins et de précision dans la confection des clichés en général et des types en particulier.

Le vice est surtout dans le moulage car le dépôt est bien et le cuivre excellent.

Veuillez... »

Le même jour effectivement, Mouchon rédige une longue lettre au ministre, dont voici le texte :

« Monsieur le Ministre, Permettez-moi de vous envoyer quelques observations relatives à la fabrication des timbres-poste.

Je les ai faites déjà, en grande partie, à l'ancien Chef d'Atelier du boulevard Brune, mais, malgré sa bonne volonté, il ne paraît pas en avoir tenu compte.

Je vous envoie les épreuves des 4 types de 10, 20, 25 et 30 centimes. Ces épreuves sont horriblement mauvaises. C'est, pour une part, la faute du papier qui est trop dur et trop collé. Je n'en avais plus ; n'en trouvant pas ici, j'en ai fait venir de Paris ; il ne vaut rien.

Mais le papier fut-il excellent que mes épreuves seraient encore très mauvaises. Je les tire à la main, n'ayant pas de presse, en encrant ma gravure avec un petit rouleau en caoutchouc qui n'épouse pas, comme la gélatine, les dépressions de la surface, et en frottant au brunissoir le

L'Atelier du timbre : la leçon de clichage

dessous du papier qui doit être assez peu collé pour adhérer à l'encre.

Je vous donne ces détails afin que vous compreniez bien les imperfections des galvanos qui m'ont été fournis, au simple examen de ceux que je vous joins, qui sont, comme les autres concaves, mais d'une concavité irrégulière, remplie de petites convexités et d'autres petites concavités. J'en ai frotté un bien à plat sur une pierre d'émeri et je n'ai pas encore atteint le niveau des plus petites dépressions ; l'autre est encré avec mon rouleau, vous voyez comme. J'ai redressé autant que possible les galvanos avant de les graver, mais je ne peux pas les rendre plans. Comment voulez-vous obtenir de bonnes épreuves sur une surface si petite dont la planimétrie est altérée à ce point ? Le bronze de ma gravure est parfaitement plan cependant. On vous dira que le métal en voie de reconstitution joue toujours un peu. C'est la vérité, mais quand toutes les opérations sont bien faites, ce jeu est inappréciable et ne se constate que sur de grandes pièces.

Et songez que ce sont des modèles ; qu'on va faire dessus 3 ou 4 surmoulages ! Dans quel état seront les planches si à chaque surmoulage, le galvano doit perdre autant de sa pureté première. Outre ce défaut capital, il en existe d'autres que vous pouvez constater de visu sur ces galvanos. Sur les planches de timbres il y a exactement un espace de 2 mm. Entre chaque pour permettre le perforage. Le type ne devrait-il pas être découpé avec une précision mathématique sur un cuivre de 20 mm. sur 24 mm. puisque la gravure est de 18 par 22 ? Cette dimension précise servirait au découpage exact des reproductions à faire.

Une chose importante également serait le dressage des clichés types. Vous pouvez constater que sur celui altéré, le cuivre est plus épais à gauche qu'à droite, d'où il résulte que quand il sera soudé sur un bloc de métal à la hauteur typographique, sa surface ne sera pas rigoureusement parallèle à sa base. L'autre n'a pas la moitié de l'épaisseur du premier et risque de se tordre à la manipulation et à la soudure. Enfin, une foule de défauts que ceux qui les commettent ne soupçonnent même pas, sans doute. Et le public, qui ne voit que les résultats, fait du graveur le bouc émissaire de toutes ces imperfections.

[NDLR : à cet endroit, la lettre a été découpée sur une hauteur d'environ 11 cm, ce qui correspond à environ 12 à 13 lignes de la main de Mouchon] Pour en revenir aux galvanos, j'ignore si les moules en ont été obtenus par du plomb, par la cire ou par la gutta.

Le plomb, quoique le moins élastique des métaux, l'est peut-être encore trop sans une forte pression ; la gutta se déforme et a beaucoup de retrait ; la cire se comporte mieux, mais cire et

gutta doivent être complètement refroidies avant d'être détachées du type.

Pour moi, c'est dans la façon d'obtenir le moule en creux que gît le défaut, car le cuivre est de belle qualité et le dépôt très bien.

Dans tous les paradis le Bon Dieu est plus accueillant. Puisqu'après m'être inutilement adressé aux saints du Bd Brune, j'ai la chance d'avoir à faire au Bon Dieu, je lui donne ces détails qui lui permettront de faire écouter ma voix autorisée.

Ma gravure est faite de façon à être imprimée dans la perfection, sans mise en train à peine, par des apprentis, à la condition toutefois que les clichés soient parfaits. Mais s'il leur faut un traitement orthopédique excessif pour les redresser, on verra toujours, quelque dissimulée qu'elle soit, ou leur gibbosité ou leur claudication. Voilà, Monsieur le Ministre, ce que j'avais le devoir de vous dire.

Il est... regrettable que les ateliers de l'Etat ne servent pas mieux d'exemple à l'industrie privée et donnent par leurs produits de trop faciles armes à la critique.

M. Boudreaux, galvanoplaste de talent, 8, rue de Hautefeuille, m'a fourni jadis des galvanos aussi plans et aussi purs que les originaux. Ce qu'un particulier peut faire se doit pouvoir faire également dans les ateliers de l'Etat. Mais la sainte routine est une personne bien impotente ; il faudrait pouvoir la galvaniser un peu. Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le Ministre, l'expression des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre tout dévoué serviteur.

Mouchon »

Arrivée dans les mains du ministre le 13 février, cette longue lettre de six feuillets manuscrits était transmise au directeur des Ateliers. Le chef de cabinet, auteur de la lettre d'accompagnement, précise : « M. le Ministre me charge d'attirer de façon toute particulière votre attention sur les observations contenues dans la lettre ci-jointe de M. Mouchon. »

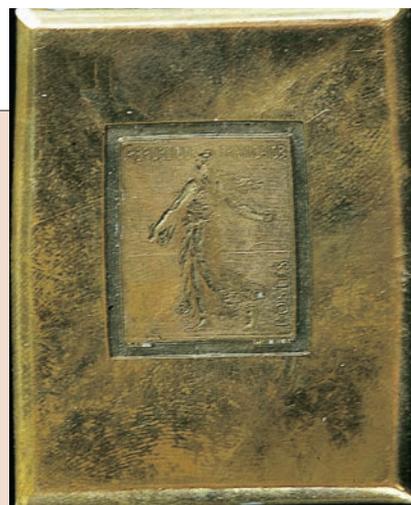
Le 26, le chef des Ateliers répond point par point au sous-secrétaire d'Etat des PTT.

« J'ai l'honneur de vous accuser réception des neuf galvanos qui accompagnaient votre lettre du 16 février courant.

J'ai pris connaissance des observations formulées dans l'extrait de la lettre de M. Mouchon.

La difficulté que M. Mouchon a rencontrée pour obtenir des épreuves ne peut tenir qu'à la qualité de son papier ou au mode d'encrage qu'il a employé, car, à l'Atelier, avec le même galvano, on a obtenu, en quelques secondes, au brunissoir et après encrage au pouce, l'épreuve ci-jointe.

A défaut d'instructions spéciales s'appliquant à la Semeuse, l'Atelier n'a pas cru pouvoir mieux faire



Voici une photographie du poinçon en bronze de la Semeuse tel qu'il est conservé actuellement au Musée de la Poste.

que se reporter et se conformer aux recommandations formulées précédemment par M. Mouchon dans des circonstances analogues.

C'est ainsi que :

1° le moulage a été fait au plomb, procédé préconisé tant par M. Mouchon que par

M. Boudreaux qu'il cite dans sa lettre ;

2° on s'est abstenu de toute retouche de planimétrie, M. Mouchon ayant autrefois prescrit de ne pas dresser la surface des galvanos, ni même la nettoyer.

Cinq galvanos étaient nécessaires pour graver les « valeurs ».

L'Atelier en a expédié dix à M. Mouchon pour qu'il pût faire un choix : il n'est pas surprenant qu'il s'en soit trouvé deux plus imparfaits que les autres, mais ce qui est acquis, c'est que cinq au moins d'entre eux étaient suffisamment réussis. Quant au dressage de la face intérieure et aux précautions à prendre ultérieurement pour ne pas déformer les galvanos considérés par M. Mouchon comme trop minces, ce sont des questions qui rentrent exclusivement dans la technique de l'Atelier et ne présentent aucune difficulté.

La comparaison faite entre le travail de l'Atelier et celui de l'industrie privée ne laisse pas de surprendre sous la plume de M. Mouchon. En effet, il y a quelques années, cet artiste, ayant à graver des vignettes fiduciaires pour des Gouvernements étrangers, et estimant que la confection de clichés par l'industrie privée laissait à désirer, sollicita et obtint de l'Administration l'autorisation de faire exécuter des travaux à l'Atelier contre remboursement des frais correspondants. Ces travaux n'ont donné lieu, de sa part, à aucune réclamation.

Quoiqu'il en soit, je donne à l'Administration l'assurance que l'Atelier apporte à ces travaux délicats tout le soin possible. Chaque fois que, en semblable occurrence, M. Mouchon ou un autre artiste voudra donner des instructions précises au personnel de l'Atelier, celui-ci s'empressera de s'y conformer avec la meilleure volonté.

L'ingénieur en Chef »
Directeur des Ateliers

La liste des bureaux établie par le ministre n'est pas exempte d'une certaine connotation politique

●●● vouloir bien revêtir de sa signature, pour approbation, la présente note et désigner la teinte à adopter pour le timbre à 15 centimes.»

Georges Trouillot paraphe cette note le 20 février. Mais il ajoute aussi à la main :

« Pour le timbre de 15 c, la couleur préférable est l'essai n° 10. On peut donc préparer le tirage général sur ces indications. Mais je trouve le délai de 10 à 12 semaines ; plus de deux mois, bien long pour arriver au tirage. On m'avait fait espérer que les timbres pourraient être livrés en mars. A-t-on pu tenir compte des rectifications demandées par M. Mouchon ? »

Fort de cette bénédiction ministérielle, le sous-secrétaire d'Etat s'empresse de répercuter toutes ces recommandations au directeur des Ateliers, M. Thévenin :

« ...Je vous recommande d'une façon absolument spéciale [NDLR : souligné dans le texte] d'entreprendre immédiatement la fabrication du timbre-poste à 15 c et de pousser les travaux d'impression de manière que la nouvelle figurine puisse être mise en circulation dans le moindre délai.

Enfin, vous voudrez bien me donner l'assurance que désormais, les

galvanos exécutés par les ateliers ne prêteront plus à de semblables critiques du graveur. »

On peut lire la réponse du directeur des Ateliers datée du 26 février dans l'encadré page précédente.

Quant à Mouchon, il vient aux nouvelles le 9 mars et informe son correspondant, le chef du 3^e Bureau du Matériel et de la Construction, qu'il est tout disposé à recommencer « la gravure des valeurs sur de nouveaux galvanos faits avec plus de soin. » Il s'inquiète également de savoir s'il doit graver les petites valeurs de 1 à 5 c. Il lui sera répondu que « pour le moment, la substitution de la Semeuse n'a été prévue que pour les valeurs de 10 à 30 c exclusivement ».

Une émission spécifiquement parisienne

Le 27 mars, la mise en route de l'impression des 15 centimes est imminente. Une question se pose ? Quels bureaux vont-ils en disposer ?

C'est le ministre, lui-même, qui établit la liste de préséance et on notera que ce choix n'a pas été fait sans une certaine connotation politique :

- 1° les bureaux de la Chambre et du Sénat
- 2° les bureaux des 1^{er}, 2^e, 8^e et 9^e arrondissements de Paris ;
- 3° les recettes principales de Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille, Rouen, Nantes, Nice et Toulouse ;
- 4° les recettes principales d'Orléans, Pau, Dijon, Versailles, Le Havre, Grenoble, Bourg, Lons-le-Saunier ; les bureaux des 3^e, 4^e, 7^e et 10^e arrondissements de Paris ;
- 5° les autres arrondissements de Paris et tous les chefs-lieux de départements ;
- 6° tous les autres bureaux.

Une note manuscrite du sous-secrétaire d'Etat datée du 1^{er} avril précise d'ailleurs que « L'Agence Comptable a été invitée, par téléphone, le 1^{er} avril à 2 heures du soir, à faire parvenir directement à chacun des bureaux de Paris qui fonctionnent dans les dépendances de la Chambre des Députés et du Sénat un approvisionnement de timbres-poste à 15 c à l'effigie de la Semeuse, de façon que la vente des timbres puisse avoir lieu le jeudi 2 avril au moment de l'arrivée de MM. les Députés et



Voici trois autres essais de vert soumis au choix du ministre

Une épreuve dans la couleur du galvano gravé à 15 c par E. Mouchon.



© Musée de la Poste

Epreuves, essais, poinçons et types...

Pas aussi évident que ça !

Au-delà de l'intérêt anecdotique de ces différents documents et correspondances, leur lecture permet de mieux comprendre l'existence de certains essais et autres épreuves que l'on nomme plus communément les « tirages de service intérieur » et de pouvoir les identifier avec plus de précision.

Ainsi si les épreuves issues du poinçon original (en bronze) de Mouchon sont extrêmement rares car fort peu nombreuses, celles provenant des différents galvanos en cuivre réalisés par l'Atelier (et non chiffrés) sont plus courantes et plus diverses. Il y a celles, bien sûr, directement réalisées par l'Atelier, avec des couleurs différentes, et celles réalisées par Mouchon lorsqu'il grava les valeurs faciales. Comme on l'a vu, certains galvanos ne lui donnant pas satisfaction, il les a poncés ou passés au brunissoir (outil permettant de polir le métal), des opérations qui ont généralement pour conséquence d'augmenter la largeur des traits tout en diminuant celle des blancs ou de modifier sensiblement l'aspect de la gravure. De là viennent vraisemblablement ces épreuves de piètre qualité aux impressions dites « lourdes » ou « empâtées ».

On a également connaissance d'épreuves d'un poinçon gravé par Mouchon où sa Semeuse est complètement ombrée, c'est-à-dire portant des hachures sur la totalité du drapé de la robe. Il existe des épreuves de ce travail (collection de feu R. Françon). Le relief est pour ainsi dire à l'identique de celui rendu par le plâtre d'Oscar Roty, la lumière et les ombres y étant placés de la même façon.

Selon certains spécialistes, il pourrait s'agir d'une gravure antérieure à celle du poinçon adopté, une piste abandonnée par Mouchon lui-même, et dont l'existence n'est évoquée à aucun moment dans les archives que nous avons consultées.

Types et poinçons

L'existence de types sur certaines *Semeuses lignées* n'a été mise en évidence qu'au milieu des années 1950. L'excellent ouvrage de Louis

Barrier, *Essai sur les Semeuses* édité à Montpellier en 1951, est d'ailleurs absolument muet à ce sujet. Ce n'est qu'en 1955 qu'on découvre l'existence des deux types du 75 centimes et que l'on commence à s'apercevoir que les 10, 15 et 50 centimes présentent également des différences entre eux.

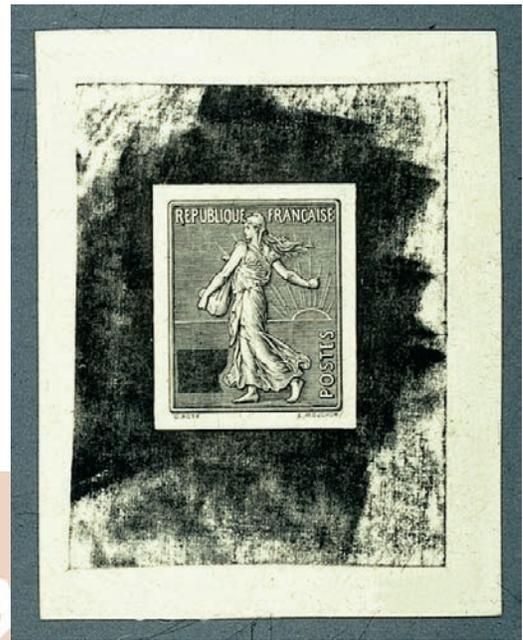
Un éminent philatéliste, Pierre de Lizeray, effectuée de son côté des recherches au Musée postal et recense les différents poinçons qui s'y trouvent, il écrira d'ailleurs un ouvrage sur ce travail en 1955. En 1960, dans une chronique mensuelle intitulée « Timbres et Types » qu'il publie dans le *Monde des philatélistes*, il évoque les *Semeuses*, entre autres celle à 15 centimes pour laquelle cinq types viennent d'être reconnus (le 6^{ème} ne sera vraiment mis en évidence que dix ans plus tard).

L'existence de différents poinçons pour un même timbre peut laisser supposer l'existence de différents types. En effet, toutes ces copies, aussi bien réalisées soient-elles, laissent apparaître de petites différences dues au « nettoyage » du galvano après sa sortie du bain. C'est ainsi que trois poinçons en cuivre du 10 c sont conservés au Musée, qu'il en existe cinq pour le 15 c., etc., et que ces poinçons correspondent effectivement aux différents types mis en évidence par les philatélistes, I, II et III pour le 10 c, I à V pour le 15 c.

« On », c'est Mouchon

Assez curieusement, tous les auteurs ayant eu à écrire sur les *Semeuses* n'ont jamais mentionné le fait que la gravure des valeurs faciales sur les galvanos en cuivre avait été réalisée par Mouchon lui-même. « On » a donc un nom. Mais cela permet d'établir un autre constat : parmi les différents poinçons conservés au Musée, quels sont ceux gravés par Mouchon et quels sont ceux qui ne sont que des copies ?

Prenons le cas des 10 c : quel est



Une épreuve en noir du poinçon original en bronze de Mouchon. Des copies en cuivre en seront faites sur lesquelles Mouchon gravera les valeurs faciales.

celui gravé par Mouchon ? Le type I, le type II ou le type III ?

La numérotation des types a été effectuée chronologiquement au fur et à mesure de leur apparition. Cela ne veut pas dire pour autant que le type I corresponde au poinçon gravé par Mouchon et que les autres soient des copies. Si l'Atelier a bien réalisé plusieurs copies pour confectionner les planches d'impression, on ignore quand. Est-ce tout au début ? Ou bien est-ce au fur et à mesure des besoins ? Il aurait été logique que cela fut fait dès réception des originaux surtout pour les timbres à 10 et 15 c, valeurs particulièrement utilisées par les usagers et nécessitant une production beaucoup plus conséquente que celle des autres valeurs.

Bien évidemment, cette question ne change fondamentalement rien quant à ce qu'on connaît déjà des timbres eux-mêmes. Mais y répondre permettrait simplement d'affiner les filiations des types et de différencier les Mouchon « authentiques » des copies. Quant à l'appellation des types I à III du 10 c par exemple, ne devrait-elle pas être changée en IA, IB et IC ? Ce serait sans doute plus logique.

LA SEMEUSE DES TIMBRES-MONNAIE

Quand un philatéliste rencontre un numismate, pourquoi ne parleraient-ils pas des timbres-monnaie ? Créés pour servir, on les utilisa vraiment et largement. Ils ont fait partie de la vie quotidienne des temps difficiles, quand la monnaie divisionnaire se faisait rare.

De fabrication privée, ils contenaient une valeur fiduciaire émanant d'une administration de l'Etat, le timbre-poste que l'on pourra récupérer pour mettre sur lettre. C'est pourquoi nombre de timbres-monnaie sont aujourd'hui fort rares. Certains n'existent qu'à quelques exemplaires.

Les premiers virent le jour aux Etats-Unis, pendant la guerre de Sécession (1861-1865) après le dépôt d'un brevet par un certain John Gault, le 12 août 1862. En France, Edouard Bouchaud-Praceiq, demeurant à Paris et à Royan (ce qui explique le nombre important de timbres-monnaie émis dans la région bordelaise), déposa le sien le 29 mars 1920. Le lendemain, il en céda la licence et les droits d'exploitation à Robert Binds'Shedler de La Plaine Saint-Denis, qui possédait une entreprise spécialisée dans l'estampage et l'impression sur fer blanc, et déposa la marque FYP (Fallait Y Penser).

Ils connurent leur plus large utilisation dans la France des années 20 et ce sont, bien sûr, les timbres d'usage courant des années 1920 à 1922 qui devinrent timbres-monnaie. Ils séduisirent particulièrement les banques. Le Crédit Lyonnais se tailla la part du lion et, de nos jours, on peut encore trouver des lots de plusieurs dizaines de timbres-monnaie de cette banque.

Bien que le fleuron de la collection soit un timbre au type *Blanc* (N°107A), le 1 c ardoise, utilisé par la fabrique d'articles métalliques Berlan Lederlin, bien que le type *Pasteur* en sachet du magasin « Ville de Madrid » de Bayonne soit aussi une pièce exceptionnelle, nous ne retiendrons, ici, que la *Semeuse*, sujet de l'article de Michel Melot. Ne fut-elle pas adoptée en 1897 par l'Hôtel des Monnaies pour remplacer la Cérès monétaire de la II^e République et devenir pièce de 50 centimes ? Ne fut-elle pas, en 1903, le modèle idéal débarrassé du cercle symbolique de la monnaie, pour illustrer nos timbres-poste ? N'est-elle pas encore aujourd'hui « l'exquise et noble figure » qui donne une valeur d'art à trois pièces de nos euros ? Ainsi, méritait-elle, nous semble-t-il, le temps d'un encadré, d'être la « reine » des timbres-monnaie, enfermée dans un petit boîtier.

- N°130 : 15 c Semeuse lignée vert (très rare)
- N°137 : 5 c Semeuse vert (courant)
- N°138 : 10 c Semeuse rouge (courant)
- N°139 : 20 c Semeuse brun (rarissime)
- N°140 : 25 c Semeuse bleu (assez courant)
- N°142 : 35 c Semeuse violet (rarissime)
- N°158 : 5 c Semeuse orange (rare)
- N°159 : 10 c Semeuse vert (rarissime)

Une monnaie si fragile

Au début, les timbres de 5, 10 et 25 centimes passaient de main en main, mais on comprit vite la nécessité de protéger cette fragile monnaie. On l'inséra dans des pochettes en papier transparent. Vers la fin de 1919, lors du retrait des billets émis par les chambres de commerce, les grands magasins confectionnèrent des carnets à couverture personnalisée, dont les timbres étaient partout acceptés pour régler les achats.

FYP (Fallait Y Penser)

Puis apparurent les jetons en métal, timbres-monnaie les plus connus des collectionneurs. « Jusqu'en 1922, ils voisinèrent dans nos poches et nos porte-monnaie, avec les fameux jaunets toujours en cours. » Ces petits (33 mm) boîtiers ronds de métal retiennent prisonnier le timbre entre leur paroi et une rondelle transparente de mica ou de cellophane. Ils sont de deux sortes : soit en aluminium ou en fer blanc estampé donnant des caractères en relief, soit en fer blanc avec impression en plusieurs couleurs. Le fond de papier couleur dont les tons dominants sont le rouge, le bleu, le blanc et le doré, porte parfois en son centre l'inscription « FYP » Bté s.g.d.g. 38, av. d'Eylau Paris (XVI^e). Les contrefacteurs seront poursuivis.

Le prix de revient de ces boîtiers était élevé : 10 centimes pièce pour les jetons estampés et 7 centimes 1/2 pour les polychromes (sans compter la valeur du timbre). La « réclame » va amortir le coût de fabrication et permettre une plus grande diffusion. Elle représente aujourd'hui un intérêt thématique et l'un des charmes de cette collection. ■

Annette Apaire et Bertrand Sinais

Pour en savoir plus :

Timbres-monnaie – France et colonies par Pierre Broustine de l'Académie d'Etudes postales (1998).



L'histoire d'amour du Ministre et de la Semeuse

Un document intéressant est reproduit en page 145 du *Patrimoine du Timbre-Poste Français* des Editions Flohic (1998), à savoir une petite épreuve où figurent deux *Semeuses* non chiffrées et l'inscription manuscrite suivante : « *Je t'envoie ma petite Semeuse, qui part demain pour son tour de France. Amitiés. Georges Trouillot. 1^{er} avril 1909* ».

Facile de deviner l'origine de l'épreuve, c'est l'une de celles imprimées par l'Atelier fin janvier 1903. Par contre, le commentaire de Georges Trouillot n'a aucune connotation postale. En effet, aucune *Semeuse*, aucun timbre n'ont été émis en 1909. Alors, de quoi s'agit-il ?

En fait, Georges Trouillot n'est plus ministre depuis le 9 mars 1906, année où il est devenu sénateur. Mais il s'apprête à partir en campagne. Un tour de France qui lui réussira bien puisqu'il obtient le 24 juin un fauteuil dans lequel il s'est brièvement assis par le passé, celui de ministre des Colonies et qu'il conservera jusqu'en novembre 1910 !

●●● *Sénateurs. L'Exploitation postale et la Comptabilité et la Direction de la Seine ont été prévenues par téléphone.* » Le même jour, une dépêche télégraphique sera adressée à tous les directeurs de bureaux annonçant non seulement la mise en vente des nouveaux timbres à Paris mais prescrivant d'in-

former « *télégraphiquement les bureaux afin d'éviter la taxation des correspondances qui seront revêtues des nouvelles figurines.* »

Comme on l'a lu, la vente du 15 c fut un véritable succès. La demande fut telle que les guichetiers durent limiter la vente à cinq timbres par personne. Les

députés en auraient acheté 12 000 exemplaires à eux seuls...

Les autres valeurs furent émises ultérieurement.

Tout d'abord le 25 centimes dont 60 000 exemplaires furent tout d'abord remis au receveur principal des Postes de la Seine, « *destinés à l'Hôtel des Postes, aux bureaux de la Chambre et du Sénat, ainsi qu'aux bureaux des 1^{er}, 2^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} arrondissements de Paris...* » La note qui donne ces indications est datée du 29 avril mais ne précise pas la date à laquelle a été effectuée la livraison.

Le 10 centimes, programmé pour être émis au début du mois de mai, paraît effectivement le 6.

Quant aux 20 et 30 centimes, ils seront émis ensemble le 29 juin 1903 à Paris et toujours à la Chambre et au Sénat. Les autres bureaux parisiens n'ont pu commencer à les vendre que le 3 juillet.

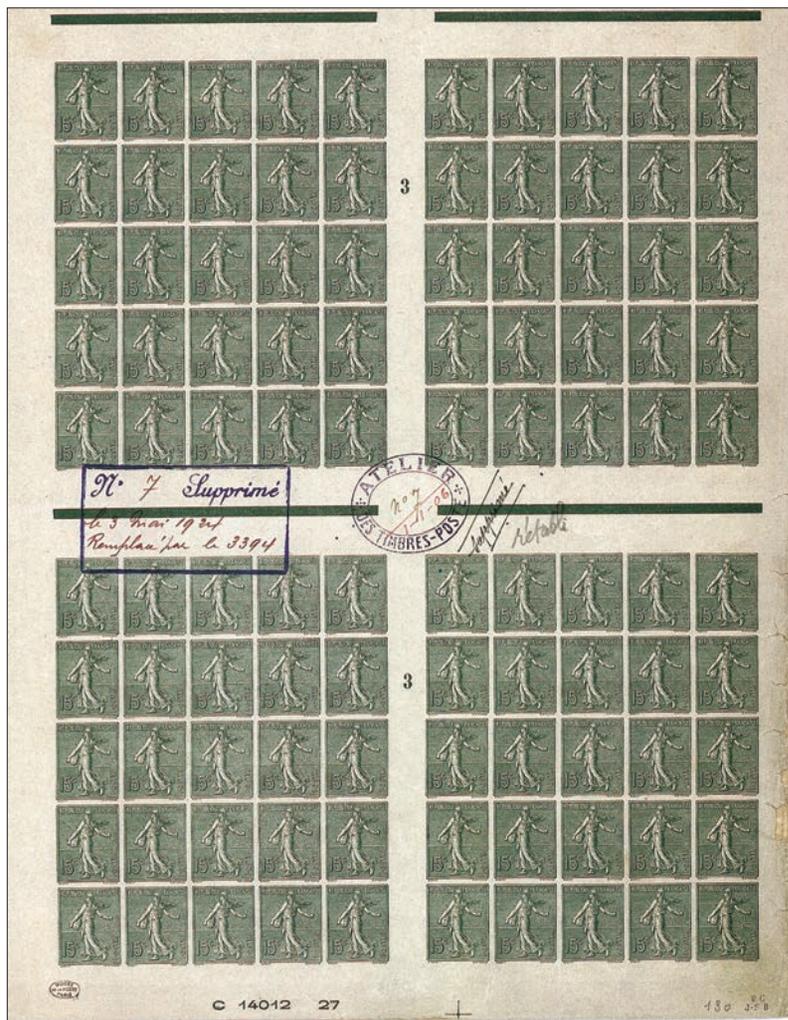
Si tous les premiers jours ont bien eu lieu à Paris et exclusivement à Paris, il faut savoir que les *Semeuses* sont parvenues parfois très tardivement dans certaines villes de province. En effet, l'approvisionnement des bureaux (pour toutes les *Semeuses*, du 10 au 30 c), n'était possible que lorsque ces derniers avaient épuisé leurs figurines au type *Droit de l'Homme*.

Le premier épisode de la longue histoire des *Semeuses* se terminera sur une note encore un peu amère pour Mouchon. En effet, après avoir été ovationnée, la *Semeuse* se voit reprochée de manquer de relief. Mouchon en sera quitte pour reprendre son burin alors qu'il vient de fêter ses soixante ans. Mais c'est une autre histoire.

Michel Melot

Bibliographie :

- Archives du Musée de la Poste
- *Essai sur les « Semeuses »*, Louis Barrier (B.P.M., Montpellier, 1951)
- *Les poinçons « Semeuses » du Musée Postal*, Pierre de Lizeray (B.P.M., Montpellier 1955)
- *Timbres et Types*, Pierre de Lizeray (*Monde des Philatélistes*, 1960-1980)
- *Monographie des timbres de France de 1903 et 1906 au type Semeuse*, J. Storch et R. Françon (Cercle Lyonnais d'Etudes Philatéliques et Marcophiles, Lyon 1973)
- *Catalogue Marianne*, Storch, Françon, Brun (Annonay, 1984)
- *Timbroscopie* n° 132 (février 1996)
- *Le Monde des philatélistes* n° 505 (mars 1996)



Les catalogues donnent septembre 1924 comme date de retrait du 15 centimes ; en effet, cela correspond à la période de mise en vente de son remplaçant, le 15 centimes Pasteur. Mais comme on peut le lire ici, la *Semeuse* à 15 c a été supprimée le 3 mai 1924.